

# Interco: et maintenant ?

La fusion entre la communauté de communes du Cœur du Hurepoix et la communauté d'agglomération Europ'Essonne ne se fera pas. En tout cas pas sur la voie préconisée par la ville de Montlhéry qui souhaitait une fusion entre communautés. C'est ce qui résulte du vote du 7 octobre du conseil communautaire du Cœur du Hurepoix. A six voix contre, les communes de Nozay et Longpont-sur-Orge se sont opposées à cette fusion, à six voix pour les communes de Montlhéry et Villejust ont approuvé le projet de fusion.

Un "match nul" à effet bloquant qui laisse augurer d'un éclatement prochain de la Communauté de communes du Cœur du Hurepoix. Car, aujourd'hui, trois communes sur quatre sont bien décidées à prendre individuellement leur destin en main et à rejoindre des communautés d'agglomération déjà existantes. Si Nozay a rejeté la fusion en raison d'un « manque de garanties, notamment financières », sur les modalités de cette fusion, Longpont-sur-Orge poursuivra ses démarches pour intégrer la communauté d'agglomérations du Val d'Orge, et Montlhéry, Villejust et

Linassé se dirigeront vers la communauté d'agglomérations d'Europ'Essonne. Dussent-elles le faire à titre individuel et non plus en tant que Communauté de communes du Cœur du Hurepoix.

## « Les étapes intermédiaires, cela suffit »

« C'est une délibération de la commune de Montlhéry qui était à l'origine de ce projet de fusion, rappelle Jacques Reiller, préfet de l'Essonne. Le conseil communautaire d'Europ'Essonne devait valider ce projet, il l'a fait. Puis le conseil communautaire du Cœur du Hurepoix l'a

rejeté. La situation est donc très claire, la fusion ne se fera pas sur cette base. Mais une chose est sûre : les petits pas et les étapes intermédiaires, cela suffit. Nous n'allons pas continuer à perdre de temps. Les communes doivent se prendre en charge et prendre aussi le temps de réfléchir en commun à la bonne échelle, à l'heure où l'on parle d'OIN (ndlr : opération d'intérêt national) sur le territoire essonnien ». Le préfet avait tenu un discours aussi ferme aux élus locaux lundi 19 octobre, lors de son intervention en séance publique au Conseil général.

■ Béatrice Gendron